



1930



Ma "petite" ligne

SNCF



2020

FERMETURE DES « PETITES » LIGNES, ATTENTION DANGER !

La France est l'un des rares pays d'Europe à avoir gardé ses « petites » lignes ferroviaires. Certes, ces lignes voient peu de trains circuler mais elles sont indispensables à l'aménagement du territoire tant au service des voyageurs que du Fret.

Si, jusqu'à présent, l'entretien de ces « petites » lignes était majoritairement financé par l'État, notamment par une prise en charge de la redevance d'accès des péages (un peu plus d'1,9 Milliards par an), **les différents gouvernements ont cherché tous les moyens à se désengager.** Ce fut le cas en 1995, mais surtout en 2018 avec le rapport Spinetta qui mentionnait : **«Le maintien des petites lignes, à partir des années 1980, est une particularité française. La plupart des autres pays européens ont fermé les lignes à faible trafic».**

Heureusement, la mobilisation des cheminot.e.s tant en 1995 qu'en 2018 aura obligé les gouvernements à ajourner les projets de fermetures.

Mais l'Etat n'a pas abandonné son projet de désengagement pour autant. Il a donc décidé de transférer la responsabilité d'une bonne partie d'entre-elles aux régions sans contribuer à leurs financements. Voici comment il procède :

Aujourd'hui, les « petites » lignes sont dénommées : Lignes de Desserte Fine du Territoire (LDFT). Ce sont les lignes classées EIC 7 à 9 (codification internationale en fonction du tonnage par jour).

Depuis 2020, ces lignes sont divisées en 3 catégories :

- Catégorie 1 : 1.500 KM. Les lignes d'intérêt national. Elles sont depuis 2024 financées à 100% par SNCF Réseau (péages ferroviaires et fond de concours) et ne reçoivent plus aucune subvention de la part de l'État, ni des régions.
- Catégorie 2 : 6.000 à 6.800 KM. Les lignes d'intérêt régional financées par SNCF Réseau à 8.5%, la région à 63% et l'État à 28.5%.
- Catégorie 3 : 1.500 KM. Ces lignes sont dorénavant à 100% à la charge des régions

Pour la catégorie 3, l'État et SNCF Réseau laissent, en l'absence de tous financements, l'entretien du réseau à la seule charge des régions qui seront dès lors confrontées à de sérieuses difficultés budgétaires afin de les maintenir en état.

Face à cette difficulté de maintien du réseau en bon état, les régions s'orienteront vers deux choix



1. Soit la privatisation du réseau

Les régions pourront choisir de transférer, via appels d'offres, leur gestion à des entreprises privées, ce qui permet de repousser la question du financement de l'entretien du réseau.



C'est ce qui s'est passé pour 3 lignes de la région Grand Est:

- La ligne Charleville-Mézières à Givet (65 Km)
- La ligne Reims à Fismes (30 Km)
- La ligne Conflans-Jamy à Verdun (41 Km)



Cette région, maintenant propriétaire de ces voies, a décidé de passer par des entreprises privées afin d'assurer la gestion et la maintenance de l'infrastructure.



2. Soit la fermeture de certaines lignes, remplacées par les Cars Express

L'état du réseau se dégradant toujours plus et en l'absence de financement, la vitesse sur ces lignes, dans un premier temps, sera fortement réduite. Dans un second temps, ces lignes seront inévitablement et définitivement fermées par les régions.



L'actualité régionale est ponctuée par des annonces de lignes qui risquent de fermer :

- Clamecy-Corbigny en Bourgogne-Franche-Comté
- Guéret-Felletin en Nouvelle-Aquitaine



En réalité ce sont bien des centaines de km de lignes qui, faute de travaux et d'investissements réalisés par les régions, vont devoir fermer.

Sans nul doute, à la place, les régions vont proposer les Cars Express si chers à l'ancien ministre des Transports, Mr Durovray.



La fédération SUD-Rail ne laissera pas passer ces fermetures, comme ces privatisations du réseau sans réagir !

Scannez ou appuyez sur les QR code pour accéder à nos réseaux

FÉDÉRATION SUD-Rail - 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 SAINT DENIS

TEL : 01 42 43 35 75
FAX : 01 42 43 36 67

@ : federation@sudrail.fr
INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @fede_Sud_Rail

Union syndicale
Solidaires